



DELIBERATION N° 21

Nombre de
membres en
exercice : 29
Présents : 22
Votants : 29
Pour :
Contre :
Abstentions :

L'an deux mil vingt, le seize juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Complexe Paul Vaillant Couturier, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ, Maire.

Date de convocation : 10 juillet 2020

Membres présents : F.GONZALEZ, MJ ROQUES, G.LASSABE, M.EVENE-MATEO, L.GUYONNIE, J.DOS SANTOS, S.DARRIGUES, P.ACEDO, JM GUTIERREZ, J.DARRIGADE, C.DUFOUR, G.GALASSO, C.DUPIN, S. PUYO, JP CAZAUX, JP ALPHA, A.DARTIGUES, D.LAVIGNE, MA THEBAUD, H.ETCHENIQUE, M.BECRET, J.RANCE

Membres absents excusés ayant donné procuration : S.MOREIRA (pouvoir à S.DARRIGUES), X.BAYLAC (pouvoir à JM GUTIERREZ), C.DOS SANTOS (pouvoir à J. DOS SANTOS), CH MARTIN (pouvoir à M.BECRET), E.SERRES (pouvoir à F.GONZALEZ), F.BILLARD (pouvoir à MA THEBAUD), K.PERY (pouvoir à M.EVENE)

Secrétaire de séance : C.DUPIN

Le Comité Stratégique Territorial du Port de Bayonne est un outil de gouvernance permettant de définir collectivement les axes de développement économique du Port de Bayonne et du territoire concerné ainsi que les moyens à mettre en œuvre à cette fin.

Dans ce cadre, le Comité Stratégique Territorial donne son avis sur les orientations de développement de la place portuaire et la stratégie de développement économique durable de l'estuaire de l'Adour et sur les programmes prévisionnels d'investissements et leurs réalisations.

Aussi, il appartient au Conseil Municipal de désigner un membre titulaire et un membre suppléant.

Monsieur le Maire propose :

Monsieur Gilles LASSABE, membre titulaire

Monsieur Francis GONZALEZ, membre suppléant

Objet :
**Comité Stratégique
Territorial du Port
de Bayonne –
Désignation des
représentants du
conseil municipal**

*Certifié exécutoire
compte tenu du dépôt
à la Sous Préfecture
de Bayonne
le
et de la publication
le*

Envoyé en préfecture le 21/07/2020

Reçu en préfecture le 21/07/2020

Affiché le

ID : 064-216401406-20200720-21_16_07_2020-DE

Conformément à l'Article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé de procéder à l'élection de ces membres par vote à main levée.

Aussi, sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal,

. se prononce par vote à main levée avec 29 voix pour les candidatures de Monsieur Gilles LASSABE, titulaire et Monsieur Francis GONZALEZ, suppléant.

Monsieur Gilles LASSABE, titulaire et Monsieur Francis GONZALEZ, suppléant représenteront la Ville de Boucau au sein du Comité stratégique territorial du Port de Bayonne.

Pour extrait certifié conforme

Boucau, le 20 juillet 2020

Le Maire,

